

Priorités de Pentecôte

QUAND IL SERA VENU...

Lecture introductive : Jean 16 : 5 à 15.

La Pentecôte chrétienne est bien plus qu'une fête religieuse inscrite au calendrier. Elle est le rétablissement d'une communication entre le ciel et la terre, entre Dieu et les hommes. Une fête de Pentecôte existait déjà dans le Judaïsme avant l'ère chrétienne. Cette fête juive est celle de la moisson ou des prémices, c'est-à-dire des premiers fruits et des premières récoltes. Le mot « Pentecôte » vient du chiffre 50, car cette fête a lieu 50 jours après la fête de la Pâque, qu'elle soit juive ou chrétienne.

L'apôtre Jean relate avec beaucoup de détails la dernière soirée que Jésus passa avec ses disciples avant sa crucifixion. Il y consacre cinq chapitres de son Évangile. C'est au cours de cette soirée solennelle que Jésus va présenter à ses disciples l'œuvre future du Saint Esprit. Œuvre « future », car il fallait que Jésus soit crucifié, ressuscité et glorifié avant qu'elle puisse se réaliser (Jean 7 :39).

Nous soulignerons six points importants du texte que nous abordons :

1°. Le privilège du croyant actuel. Jean 16 :7.

2°. La formation des convictions. Jean 16 :8.

3°. Les priorités du Saint Esprit. Jean 16 :8.

4°. Il révèle ce qu'est le péché. Jean 16 :9.

5°. Il démontre l'efficacité de l'œuvre de Christ. Jean 16 :10.

6°. Il atteste officiellement le jugement de Satan. Jean 16 :11.

I. LE PRIVILÈGE DU CROYANT ACTUEL. JEAN 16.7.

Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai.

Quel chrétien ne s'est jamais dit qu'il aurait aimé vivre du temps de Jésus ? Aimé assister aux miracles accomplis par Jésus et écouter en direct ses discours relatés par les Évangiles. Lequel d'entre nous n'a jamais pensé que sa vie chrétienne aurait été plus facile du temps des apôtres, dans la présence physique de Jésus ?

Eh bien non ! Ce n'aurait pas été plus facile ! Jésus est formel sur ce point ! « Il vous est avantageux que je m'en aille » déclare-t-il. Pendant trois ans les apôtres ont vu, entendu et même touché Jésus (1 Jean 1 :1) ; mais maintenant ils vont être encore plus proche de Jésus par l'œuvre du Saint-Esprit. Jésus va dorénavant se situer, non devant eux, mais en eux ! (Jean 14 :23)

La condition du chrétien d'aujourd'hui est donc une situation privilégiée comparée à celle des premiers disciples durant les trois années de ministère terrestre de Jésus, à condition bien entendu de Lui faire confiance. Si vous souffrez d'un manque de certitude concernant ces promesses, j'ai une bonne nouvelle pour vous : Jésus déclare que le Saint-Esprit veut faire de nous des hommes et des femmes de conviction.

II. LA FORMATION DES CONVICTIONS. JEAN 16.8.

Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement

De quelle façon se forment nos convictions ? Naissent-elles des circonstances ? Fluctuent-elles selon nos états d'âme ? Sélectionnons-nous dans la Bible les ordres et promesses qui s'accordent le mieux avec nos intérêts et notre mentalité ? Ou laissons-nous à Dieu, dans la personne du Saint-Esprit, la pleine liberté et souveraineté de nous convaincre selon son propre point de vue ?

Ralph Shallis, dans son livre « Le miracle de l'Esprit », dit que ce texte que nous abordons (Jean 16 :7-15) est le plus clair de toute la Bible concernant la conviction de l'Esprit ; et que c'est donc sur lui que nous devons fonder notre étude à ce sujet (page 42).

L'argument décisif de ma conversion personnelle fut une forte conviction du Saint-Esprit. Ceci ne veut pas dire que mon cerveau cessa de fonctionner ce jour-là ! Bien au contraire ! J'ai pu constater que le Saint-Esprit a su me convaincre et m'amener à la foi avec beaucoup plus de sagesse et de bon sens que je n'en aurais été capable par moi-même. Le Saint-Esprit a utilisé les circonstances, quelques personnes, et surtout sa Parole, la Bible, pour m'atteindre. Mais les circonstances, les personnes et même la Bible n'auraient pas réussi à me convaincre par elles-mêmes. Ce n'est pas sur notre propre sagesse ou notre bonne volonté que Dieu nous demande de faire reposer nos convictions mais sur une démonstration de son Esprit (1 Corinthiens 2 :4). Ce principe est une bonne nouvelle pour tous. Car si c'est le Saint-Esprit qui se charge de nous convaincre, alors la foi nous est accessible quelles que soient nos capacités personnelles. Cependant, il ne faut pas croire que l'action souveraine de l'Esprit dans l'œuvre de conviction élimine la coopération de l'homme pour recevoir cette conviction. Jérémie témoigne de ce partenariat avec Dieu lorsqu'il écrit : « Tu m'as persuadé, Éternel, et je me suis laissé persuader. » (Jérémie 20 :7).

Il est absolument important de savoir d'où viennent nos convictions. Lorsque Pierre reconnut que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant ; Jésus prit soin de préciser à Pierre que sa conviction ne reposait pas sur sa propre recherche mais sur une révélation venant du Père (Matthieu 16 :17).

III. LES PRIORITÉS DU SAINT ESPRIT. JEAN 16.8.

Il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement.

Que cherchons-nous ? Quelles sont les convictions que nous aimerions acquérir et quelles sont les convictions qu'il est nécessaire d'acquérir ? N'est-il pas plus sage de s'en remettre à Dieu pour connaître et discerner les convictions qu'il est important et urgent d'acquérir. Nous avons dans Jean 16 quatre versets d'une limpidité extraordinaire à ce sujet (vv. 8 à 11). Ces versets nous montrent qu'il y a trois choses dont le Saint-Esprit veut convaincre le monde entier, littéralement le « *kosmos* », donc chacun. C'est par ces trois éléments que Dieu veut commencer son œuvre dans nos vies. Et c'est également sur ces trois bases solides qu'il désire poursuivre, approfondir, et étendre son œuvre dans nos vies de disciples du Christ. C'est parlant de ces trois choses que Dieu veut ouvrir le dialogue avec tout homme. L'Église doit être attentive à conserver ces trois urgences de l'œuvre de l'Esprit dans ses priorités pour être en accord avec Dieu.

IV. IL RÉVÈLE CE QU'EST LE PÉCHÉ. JEAN 16.9.

...en ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi

Le Saint-Esprit n'est pas un trouble-fête, même lorsqu'il convainc de péché. Le Diable accuse mais l'Esprit convainc, la différence est énorme. Ralph Shallis note que : « Le mot grec du texte original signifie : prouver à quelqu'un qu'il a tort en lui démontrant la vérité. Il ne s'agit pas d'une simple accusation ou condamnation, il s'agit plutôt d'une preuve bien fondée, d'une démonstration irréfutable de la vérité. Quand le Saint-Esprit t'affronte avec la Parole de Dieu, tu es éclairé et cela au point d'être amené finalement à la certitude.

Dès lors tu vois tout sous une nouvelle optique, à la lumière de la face de Dieu. Tout prend des proportions significatives, tu peux distinguer les valeurs éternelles, les illusions se dissolvent. Dieu devient pour toi la réalité même. Tu te vois, toi aussi, tel que tu es : un être fait, à l'origine, à l'image de Dieu, mais déchu, défiguré, coupable, un véritable criminel à ses yeux. Tu sais alors que tu es perdu et tu vois Jésus comme ton seul Sauveur. Pour la première fois, tu es en mesure de prendre une décision intelligente, en toute connaissance de cause : décision, d'ailleurs, que Dieu respecte et qui devient, pour cette raison, irrévocable. » (op. cit., page 42)

Le Saint-Esprit démontre donc clairement ce qu'est le péché. La Bible déclare à diverses reprises que « tous ont péché ». Accepter cette vérité intellectuellement ne suffit pas pour que nous la comprenions. Seul Dieu peut définir exactement le péché et le révéler. Ce qui fait dire au roi David « J'ai péché contre toi seul » (Psaume 51 :6) alors qu'il était coupable d'adultère et de meurtre.

L'homme est naturellement aveugle quant à son propre péché. Il a souvent tendance à se convaincre qu'il est le meilleur des hommes et à rejeter la responsabilité sur les autres ou sur les circonstances. Dans d'autres cas, il est capable de se culpabiliser inutilement. L'apôtre Jean souligne le danger de l'auto-séduction (1 Jean 1 :8).

« parce qu'ils ne croient pas en moi... » Il existe un seul péché que l'on peut qualifier de « mortel », c'est celui de ne pas croire que Jésus est mort et ressuscité pour le pardon de nos péchés. Toute véritable vie spirituelle ne prend naissance qu'au moment où nous reconnaissons d'une part notre état de pécheur perdu et d'autre part le pardon des péchés acquis et offert par Jésus-Christ. Lorsqu'un homme se laisse convaincre de péché par le Saint-Esprit, il devient quelqu'un de crédible et d'utile pour son prochain. Ce fut l'expérience vécue par le roi David (Psaume 51 : 14-15) et par l'apôtre Paul (1 Timothée 1 :15-16).

V. IL DÉMONTRE L'EFFICACITÉ DE L' ŒUVRE DE CHRIST. JEAN 16.10.

...la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus...

Ce n'est pas parce que son séjour parmi les hommes commençait à lui peser que Jésus est retourné vers son Père, mais parce que son œuvre de justice à la croix était accomplie. La nécessité de la mort du Fils de Dieu sur une croix peut sembler incompréhensible au commun des mortels. Seul le Saint-Esprit peut expliquer rationnellement la nécessité et l'efficacité de cette mort expiatoire. Le monde entier est en recherche d'une véritable justice, mais il ne trouve pas de solution satisfaisante. L'homme se révèle être misérable en matière de justice ; malgré ses bonnes intentions il n'arrive pas à établir cette justice et il souffre de cette situation. On comprend donc qu'un homme, qui qu'il soit, aussi pieux soit-il, soit mal placé pour parler de justice à son prochain. C'est pourquoi Dieu, dans sa sagesse, a prévu que ce soit le Saint-Esprit qui se charge de ce ministère. Lorsque nous tournons vers Dieu, le Saint-Esprit nous montre clairement que Jésus-Christ est la justice dont nous avons besoin. Si nous cherchons à nous justifier par nous-mêmes devant Dieu (sur quelque point que ce soit), c'est une preuve que nous sommes sourds ou insensibles à la proclamation du Saint-Esprit qui, lui, cherche à nous convaincre de la justice de Christ. Nous devons apprendre à vivre sur l'œuvre de Jésus-Christ et non sur nos propres œuvres. La justice parfaite existe. Elle se trouve en Jésus-Christ et le Saint-Esprit nous en convaincra si nous sommes dociles de cœur. Il se saisira de la Parole de Dieu pour nous révéler ce qu'est la justice de Dieu accomplie par Jésus-Christ. Le réformateur Martin Luther décrit avec force son expérience à ce sujet : « Je brûlais du désir de bien comprendre l'épître de saint Paul aux Romains ; mais toujours ce mot de *Justicia*, cette justice de Dieu qui selon l'apôtre se révèle dans l'Évangile, était l'obstacle. Je haïssais ce mot qu'à l'exemple de tous les docteurs j'entendais naturellement à la façon des philosophes. Je comprenais par là le sentiment grâce auquel Dieu exerce sa justice et punit les pécheurs. Bien que ma vie fût sans tache, je me sentais néanmoins un grand pécheur devant lui ; ma conscience était angoissée, et je ne me confiais pour me réconcilier avec lui ni à mes satisfactions ni à mes mérites. Aussi je n'aimais point ce Dieu juste et vengeur ; je m'irritais même contre lui, et souvent je me disais : N'est pas assez qu'il nous condamne à la mort éternelle à cause du péché de nos pères, qu'il nous rende la vie si misérable par tant de peines et de calamités ? N'est-ce pas assez qu'il menace et effraye dans sa loi ? Faut-il donc encore qu'il augmente notre misère et notre tourment par son Évangile, et que même là il nous fasse annoncer sa justice et sa colère ? – J'en avais la conscience troublée ; et nuit et jour je méditais ce passage de saint Paul. Enfin je reconnus qu'il fallait comprendre ainsi : la justice qui est révélée dans l'Évangile, c'est la justice, par laquelle Dieu, dans sa grâce et sa miséricorde, nous justifie, la justice dont il est dit : le juste vivra de sa foi, aussitôt je me sentis renaître ; il me semblait que la porte du Paradis s'ouvrait toute large devant moi. Dès lors la Sainte Écriture m'apparut tout autre ; j'en repassai le contenu entier, autant que ma mémoire me le permit, je comparai les textes et trouvais que tel est bien le sens qu'il faut attribuer à la justice de Dieu, de même que par ces mots : l'œuvre de Dieu, il faut entendre l'œuvre que Dieu opère en nous, la force qu'il manifeste en nous, etc. – Ce mot avait été pour moi un objet de haine, il devint dès lors le plus doux, le plus consolateur. » (« LUTHER, sa vie et son œuvre. » par Félix KUHN, tome I, page 76.)

Deux siècles plus tard, le mercredi 24 mai 1738, le Saint-Esprit va utiliser ce témoignage de LUTHER pour convaincre un dénommé John WESLEY de la justice accomplie par Jésus-Christ à la croix. Le véritable Évangile demeure le même à travers les siècles. Les priorités du Saint-Esprit sont également les mêmes dans tous les courants et dénominations de l'Église de Jésus-Christ. LUTHER était bien entendu un « Luthérien », WESLEY devint le fondateur du « L'Église Méthodiste » mais ce fut dans une réunion des « Frères Moraves » qu'il reçut la conviction d'être justifié par Jésus-Christ.

VI. IL ATTESTE OFFICIELLEMENT LE JUGEMENT DE SATAN. JEAN 16. 11.

...le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.

Certains escrocs gardent leurs anciennes cartes de visite alors qu'ils ont été déchus de leurs titres et de leurs droits. Ils se déguisent en personnes respectables alors qu'ils sont recherchés par la police. Le prince de ce monde est un ange déchu. Satan est le roi du bluff ; il espère convaincre le monde entier que tout lui appartient. Il essaya même d'en convaincre Jésus lors de la tentation au désert. Mais en réalité le royaume de Satan est une entreprise en faillite, dont le dépôt de bilan a été prononcé par le tribunal de Dieu. Satan, prince de ce monde, est destitué de ses pouvoirs. Le Saint-Esprit désire convaincre chaque enfant de Dieu de cette réalité spirituelle. Il a inspiré les apôtres Paul et Jean pour réaffirmer cette vérité essentielle à notre compréhension de l'Évangile et à notre victoire quotidienne contre les sollicitations mensongères du diable. Le texte de Colossiens 2 :15 est éloquent : « il a dépouillé les principautés et les pouvoirs, et les a publiquement livrés en spectacle, en triomphant d'eux par la croix. », et celui de 1 Jean 3 :8 est formel : « Le Fils de Dieu a paru afin de détruire les œuvres du diable. » Quelle est notre conviction à ce sujet ?

Le Saint-Esprit désire convaincre chacun au sujet de ces choses fondamentales. Un chrétien qui vit dans la peur du diable ne peut pas être un chrétien victorieux dans la foi. La victoire du croyant repose sur celle de Jésus-Christ. Cette victoire est suffisante pour triompher de toutes les épreuves que nous pouvons rencontrer en ce monde (1 Jean 5 :5). Le Saint-Esprit désire communiquer et entretenir cette conviction en nous. Si nous sommes d'un avis contraire, ayons la sagesse et l'humilité de renoncer à notre propre avis pour adopter la conviction que le Saint-Esprit veut nous transmettre. « Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous. » Jacques 4 :7.

RÉSUMÉ :

- Sachons remercier Dieu de vivre après l'envoi du Saint-Esprit.
- Ayons le courage de poser la question : « D'où viennent mes convictions ? »
- Quelles sont les convictions prioritaires aux yeux de Dieu ?
- Ai-je la même sensibilité que Dieu par rapport au péché ?
- Me suis-je mis, par la foi, au bénéfice de la justice acquise à la Croix ?
- Ma foi en Jésus-Christ triomphe-t-elle du bluff du prince de ce monde ?

Joyeuse fête de Pentecôte !

Alain Monclair

Ce billet a été posté par Alain Monclair le samedi 26 mai 2007 dans « Prédications », sur son blog « Toul an Web » : <http://alain.monclair.info/>.

Copyright © 2007 Alain Monclair.

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0

France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.